

**BULLETIN D'ENGAGEMENT**  
**TRIAL d'ANDLAU du 17 avril 2011**

**Trial des 3 provinces : Franche Comté –Alsace -Vosges UFOLEP**

**TARIF ENGAGEMENT :**                    **30 € pour les plus de 18 ans**  
    **20 € pour les 12-18ans**  
    **40€ pour les suiveurs non licenciés**

**Pilote**

**Nom :**.....**Prénom :**.....

**Adresse :**.....

**Code Postal :**.....**Ville :**.....

**Pays :**.....**Club :**.....

**Tel :**..... **Mail :**.....

**Moto :**..... **Année :**.....

**N° Licence UFOLEP (présentation obligatoire):**.....

**N° de PERMIS et / ou CASM / ou BSR :** .....

**Données relatives à l'établissement de votre engagement**

*Veillez cocher la case correspondant à votre catégorie*

<i>Trophée Motos anciennes</i>		<i>Trophée Motos Modernes</i>			
		<b>S1</b>	<b>(5)</b>		
	<b>Inter pré 80</b>	<b>(4)</b>	<b>S2</b>	<b>(4)</b>	
<b>Expert pré 65</b>	<b>(3)</b>	<b>National pré 80</b>	<b>(3)</b>	<b>S3+</b>	<b>(3)</b>
<b>Master pré 65</b>	<b>(2)</b>	<b>Critérium pré 80</b>	<b>(2)</b>	<b>S3</b>	<b>(2)</b>
<b>Gentlemen pré 65</b>	<b>(1)</b>	<b>Randonneur pré 80</b>	<b>(1)</b>	<b>Initiation</b>	<b>(1)</b>

**ATTENTION :** L'organisation d'un trial officiel est très coûteuse donc les organisateurs se réservent le droit d'annuler le trial si le nombre d'inscrits est inférieur à 40 ; 2 semaines avant l'épreuve (vous serez informé s'il y a annulation et chèque rendu) Merci de joindre votre chèque à cette inscription.

Nous vous rappelons également que les bulletins d'engagements doivent arriver au moins deux semaines avant l'épreuve. Si les inscriptions sont prises sur place les clubs peuvent faire une majoration de 5 €.

Le pilote atteste avoir pris connaissance du règlement de l'épreuve, ainsi que des règles sportives et techniques du trial moto ; édités par la fédération délégataire. Il autorise éventuellement l'utilisation de photos prises lors de l'épreuve.

**Signature : « lu et approuvé »**

**La section UFOLEP du moto-club d'ANDLAU:**

organise sous l'égide de l'UFOLEP Son quatrième trial moto modernes et anciennes, sur un tracé long d'environ 4 Kms . A ANDLAU (entre SELESTAT et OBERNAI 67). Le dimanche 17 avril 2011 Pour les pilotes licenciés UFOLEP R3 sportifs avec permis ou CASM (possibilité de licence le jour même à 40€ avec uncertificat médical de moins d'un mois attestant une aptitude à la pratique du moto); afin de participer dans la catégorie « initiation hors classement» sous couvert de l'école de conduite du moto club d'ANDLAU. Les licenciés étranger Allemands DAM et Suisses SAM peuvent concourir avec leur licences.

**Durée et horaires :**

De 8h à 9h contrôles techniques et administratifs

De 9h à 11h30 1<sup>er</sup> tours de parcours d'essai

De 13h à 17h les tours comptant pour le classement se dérouleront comme suit :

- 4 tours pour les catégories S1 (masters) – S2 (expert) – S3 (critérium)
- 3 tours pour les catégories Gentleman's – Rigide – Randonneur

**Catégories :**

S1 Masters – S2 Expert – S3 Critérium – initiation

En moto modernes et en moto anciennes (pré 65 et pré 80)

**Engagements :**

Ils seront ouverts le jeudi 01 mars 2011, pour être clôturés le dimanche 10/04/2011.

Tout engagement sans le règlement de 30€ pour lesadultes et 20€ pour les jeunes à l'ordre du MC ANDLAU 2 rue des cerisiers 67140 ANDLAU 0671727936 sera considérée comme nul.

Les inscriptions sur place seront majorés de 5€..

**Départ :**

Les départs se feront par 4 toutes les minutes en fonction de l'arrivée des pilotes. Un seul tour de reconnaissance aura lieu de 9h30 à 11h30 avant le départ des épreuves. Les suiveurs non licenciés et non assurés pour leurs véhicules sont interdits. Sauf si inscrit avec licence du jour .

**Circuit**

Il sera long d'environ 4 kilomètres, alternant 12 zones rocheuses, sentier privé ou chemin forestier. Les pilotes surpris à couper les banderoles ou ne respectant pas scrupuleusement le tracé ; seront exclus sur le champs. Les pilotes s'engagent à ne pas revenir sur ces lieux touristiques après l'épreuve. Car l'avenir de notre de notre sport en dépend...Merci.

**Ravitaillement :**

Il se fera dans le parc où la zone prévue à cet effet sera matérialisée par des banderoles. Il sera interdit de fumer dans le parc coureur en général et un tapis environnemental sera demandé sous les véhicules : le terrain devra être propre après le départ des pilotes.

**Vérifications :**

Les différents contrôles auront lieux de 8h00 à 9h00, les pilotes et leurs machines devront être en règle à la fois avec le code sportif de la discipline et du code de la route. Les pilotes attestent être en connaissance des règlements trial édités par les fédérations délégataires concernés. Le directeur de course sera monsieur Dominique HOLFER licencié UFOLEP N°6718352

**Classements :**

DE 18H00 A 19H00 : REMISE DES PRIX (seront primés les 3 premiers de chaque catégorie)

**Assurance :**

Une assurance organisateur conforme au code su sport à été souscrite auprès de l'APAC.